



Syndicat Mixte pour la Collecte
et le Traitement des Eaux Usées
des Bassins de la Thève et de l'Ysieux

République Française
Département VAL D'OISE
SICTEUB

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 17/02/2022

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
44	31	32

Vote
A l'unanimité
Pour : 32
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture

Le :

Et

Publication ou notification du :

L'an 2022, le 17 Février à 18:30, le Comité Syndical du SICTEUB s'est réuni à la Maison du Village de Seugy, lieu extraordinaire de ses séances, et en vidéo conférence conformément à la loi n°2020-1379 du 14 Novembre 2020, sous la présidence de Monsieur DESSE Daniel, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux délégués syndicaux le 08/02/2022.

Présents : M. DESSE Daniel, Président, M. POIRIER Henri, M. DUCLOS Jean-Noël, M. GAUBOUR Jacques, M. HADDAD Edmond, M. SZWEC Eric, M. TURBAN Jean-Claude, M. DUFUMIER Dominique, M. FERRACHAT Sébastien, M. LEDOUX Eric, M. LEDRU Gilles, M. SPECQ André, M. MELLA Daniel, M. FALLOT Frédéric, M. FAUVIN Patrick, M. GAILDRAT Olivier, M. DREVILLE Gérard, M. BOCQUET Jean-Charles, M. LECLAIRE Patrice, M. ALATI Jacques, Mme POLLET Clarisse, M. EPALLE Jean, M. THERRY Eric, M. MOREL Cyril, M. BUISSON Jean-Michel, M. DELECLUSE Thibault, Mme MALAQUIN Chantal, M. BOUFFLET Pierre, M. DESHAYES François, M. BRICHE Etienne, M. COLLIN Eric

Suppléant(s) : M. HADDAD Edmond (de M. PIN Daniel), M. SZWEC Eric (de M. BIZERAY Jean-Jacques), M. TURBAN Jean-Claude (de M. BARBAROSSA Raphaël)

Excusé(s) ayant donné procuration : M. VARON Bernard à M. DESHAYES François

Excusé(s) : M. PIN Daniel, M. BIZERAY Jean-Jacques, M. COLLOBER Ernest

Absent(s) : M. MULLER Patrick, M. ROUDEAU-COOPER Laurent, M. MANSOUX Michel, M. MONNEINS François, M. GRANZIERA Gilles, Mme LOURME Sophie, M. DUFLOS Jérémy, M. GUEDON Eric, M. FABRE Jacques, M. ABITANTE Nicolas, M. BONTEMPS Jean-Marie, M. BARBAROSSA Raphaël

A été nommé(e) secrétaire : M. POIRIER Henri

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la délibération n°56 du 15 Décembre 2021 concernant l'accord de principe sur l'adhésion de la commune de Lamorlaye au SICTEUB à compter du 1er Janvier 2023.

Vu la délibération n°2020-042 portant détermination des règles d'organisation d'une séance de l'assemblée délibérante à distance par visioconférence ou audioconférence.

Considérant que la commune de Lamorlaye souhaite transférer sa compétence assainissement (collectif et non collectif) au SICTEUB.

Considérant que préalablement au début des travaux de raccordement de la commune au SICTEUB, il convient de lancer des études préalables et une mission de maîtrise d'œuvre. La commune de Lamorlaye souhaiterait que le syndicat se porte maître d'ouvrage de ces études étant donné qu'il sera maître d'ouvrage des travaux lorsqu'il exercera la compétence assainissement en 2023.

Considérant qu'il est proposé de confier une délégation de maîtrise d'ouvrage de la commune de Lamorlaye au SICTEUB afin que ce dernier réalise les études préalables et la maîtrise d'œuvre en vue des travaux de raccordement de la commune au collecteur de la Vallée de la Thève à partir de janvier 2023.

Considérant qu'il convient de signer une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée afin de définir les modalités administratives et financières inhérentes à cette opération.

Considérant que pour financer ces études, la commune de Lamorlaye s'engage à verser la somme de 200 000€ hors taxes au moment d'un appel de fonds effectué par le SICTEUB.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré à l'unanimité autorise le Président ou son représentant :

- **A SIGNER** la convention financière et de maîtrise d'ouvrage déléguée avec la commune de Lamorlaye
- **A EFFECTUER** toutes les modalités inhérentes à ce dossier

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
A Asnières sur Oise, le 21/02/2022
Le Président

